

DEC24052DAJ

**Décision du 5 janvier 2024 portant renouvellement du mandat de M. Arnaud LEMARQUAND en qualité de
Directeur de l'unité d'appui à la recherche n°UAR1141 FCI**

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

Vu le Code Rural et de la Pêche Maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN en qualité de
Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 13 octobre 2023 portant nomination de M. Louis-Augustin JULIEN en qualité de Directeur Général
Délégué aux ressources à compter du 1^{er} novembre 2023,

Vu la décision du 13 octobre 2023 portant délégation de signature au bénéfice de M. Louis-Augustin JULIEN, Directeur
Général Délégué aux ressources,

Vu la note de service n°2006-54 du 1^{er} décembre 2006 relative à la nomination des directeurs d'unité ou de leurs
adjoints,

Décide :

Article unique

A compter du 01 janvier 2024 et jusqu'au 31 décembre 2027, M. Arnaud LEMARQUAND est renouvelé dans ses fonctions
de Directeur de l'unité d'appui à la recherche n°UAR1141 FCI – DPF Fond Commun d'Investissement.

Fait à Paris, le 5 janvier 2024

P/ Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement et par
délégation,

Le Directeur Général Délégué aux Ressources

Louis-Augustin JULIEN

